



*Chers Veurois, Nucérétains, Sassenageois, Fontainois et
Grenoblois,
Madame la ministre,
Chers élus et collègues parlementaires,
Chers représentants de la société civile, acteurs associatifs et
économiques, forces vives de notre territoire,
Chers amis,
Chers toutes et tous,*

Je suis très impressionnée et très touchée par cette affluence. Merci à tous de votre présence nombreuse ce soir.

D'aucuns auraient pu être tentés en effet de se dire. « Encore une cérémonie des vœux ! » Et ils auraient raison ! On ne les compte plus ! Rares sont les soirées de janvier sans être invité à célébrer la nouvelle année.

Et c'est une très bonne chose ! car c'est autant d'occasions de se retrouver de manière chaleureuse et conviviale, loin de la frénésie habituelle.

Hier, mon collègue Olivier Véran, l'autre député de Grenoble, nous en a donné encore un bel exemple à l'occasion de ses vœux au stade des Alpes. Merci de nouveau Olivier pour cette très belle soirée.

Les vœux sont aussi l'occasion de jeter un œil sur l'année écoulée et de se projeter dans celle qui s'ouvre à nous, de prendre des nouvelles réciproques et de se souhaiter bien sûr le meilleur pour l'année à venir.

La période des vœux est ainsi un moment particulier où la République se donne rendez-vous, en marge des parcours habituels, pour un temps de rétrospectives et de projections, et surtout de convivialité.

*Et je sais combien ce rendez-vous est précieux. **La démocratie aspire aux retrouvailles chaleureuses, à la joie et à la bonne humeur !***

Je ne suis donc pas prête à déroger à la tradition des vœux ! Et je vous remercie de la faire vivre ce soir encore !

Ces vœux 2020 ont de particulier qu'ils marquent aussi la mi-mandat du quinquennat. C'est donc doublement l'occasion d'un bilan, celui de l'année écoulée bien sûr et de l'ensemble de ce mandat déjà réalisé.

*Il y a tout juste deux ans et demi, fin juin 2017, s'ouvrait la première session parlementaire de la quinzième législature de la cinquième république. **Une législature marquée par un renouvellement et une féminisation sans précédent des députés, avec 75% de nouveaux élus, et 37% de femmes, dont je suis.***

Je me vois encore faire mes premiers pas à l'Assemblée, découvrir ce lieu hors du commun, traverser la salle des quatre colonnes, le salon Delacroix, pénétrer dans l'hémicycle pour la première fois...

Certes le son des tambours de la Garde républicaine accompagnant l'entrée solennelle du Président de séance surprend moins, mais deux ans et demi après je peux vous garantir que la conscience de ce que ce lieu incarne est intacte.

***Jamais le sentiment d'immense responsabilité conférée par le suffrage ne me quitte ; je me rappelle chaque jour la mission qui est confiée à la représentation nationale : répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens** mais aussi décider en leur nom de ce qui semble nécessaire pour notre pays, notamment pour l'engager dans les indispensables transitions économiques, sociales et environnementales.*

*Et ce n'est pas là un exercice facile. Une fois élu La simple critique à distance ou la non action n'est plus permise. Il faut décider, et assumer les conséquences de ses choix. **Décider c'est se confronter à la réalité, en accepter les difficultés, sans se défiler.***

Pierre Mendès-France disait ainsi « Gouverner c'est choisir, si difficile que soient les choix ».

C'est donc là le rôle d'une assemblée représentative : décider collectivement de la solution la plus juste, la plus efficace, la plus responsable au nom de 60 millions de Français.

Et lorsque l'on constate les difficultés que l'on rencontre parfois à décider en famille ou entre amis, on peut comprendre que ce n'est pas forcément simple à 60 millions de personnes ou même à 577.

Après deux ans et demi, je mesure combien la clé est le débat. Et après tout, c'est bien là le rôle premier des parlementaires que de parlementer.

C'est dans l'échange et la discussion que se trouve la bonne décision. Le débat est le mécanisme premier par lequel nous pouvons échanger nos points de vue, s'ouvrir l'esprit, réfléchir à la meilleure solution, résoudre nos incompréhensions, transcender nos contradictions et nos conflits, et in fine décider pour la Nation toute entière.

La bonne santé de notre démocratie, se mesure à la qualité du débat dont on est collectivement capable, basé sur l'écoute, le respect des autres, sur le respect de la pluralité des opinions, sur l'acceptation qu'on peut ne pas être d'accord.

Aussi je suis désolée que pour certains la contestation de principe et le refus de tout argumentaire remplace la volonté de débattre. Plus encore quand certains cherchent à interdire à quelqu'un d'exprimer son opinion par la force ou quand les dégradations deviennent la norme d'action. Est-ce là le modèle démocratique alternatif qu'ils souhaitent pour notre pays ?!

*Il est sain de faire part de ses revendications, de ses griefs, d'exprimer ses désaccords, ses propositions ; je me suis moi-même exprimée publiquement par exemple contre l'introduction de l'âge pivot et pour une juste reconnaissance de la pénibilité. J'entends les impatiences et les attentes de plus de justice sociale, que je partage ! mais **quand on veut en découdre à tout prix avec le gouvernement, on n'est plus dans le débat constructif, ni même dans un combat pour une juste cause, on est simplement dans la manœuvre politique.***

Je suis désolée aussi que ces débordements parviennent à occulter la réalité de ce qui est proposé et mis en œuvre, ainsi que la volonté de discuter sereinement de la majorité des Français. Car tous les jours on me dit de tenir bon, de continuer, d'écouter et d'expliquer, en un mot de dialoguer.

***Le débat ne saurait être confisqué par une minorité qui occupe l'espace médiatique par des actions qui se veulent toujours plus sensationnelles.** La décision ne doit pas être laissée à ceux qui crient le plus fort.*

***En démocratie, je ne connais qu'une sanction possible quand le débat n'a pas permis de trouver le consensus ou le meilleur compromis : celle des urnes.** Et l'on peut voir alors ce que pense la majorité silencieuse de ce pays, celle qui ne fait pas de vague.*

Car au-delà du tumulte et des clichés, quelle est la réalité de l'action que nous avons menée cette année et depuis le début du quinquennat ?

C'est bien là ce qui intéresse les Français : comment on répond concrètement à leurs attentes dans leur quotidien.

*Je suis pleinement consciente que c'est là aussi une clé de notre démocratie : **pour redonner confiance dans nos institutions, nous devons faire la preuve de l'efficacité de l'action publique.***

Une part des tensions actuelles et des impatiences sont aussi la conséquence d'années accumulées d'incapacité de l'Etat - c'est-à-dire de nous tous collectivement - de répondre concrètement aux attentes de nos concitoyens, ni de parvenir à agir résolument face aux grands enjeux de notre temps, économique, sociaux et environnementaux.

C'est ce même sentiment qui m'a conduite à m'engager en politique : l'envie de briser l'inertie et de soutenir une action publique efficace, résolue, pragmatique et de bon sens.

Alors qu'est ce que l'on a fait au juste ?

*En matière d'économie tout d'abord : L'économie est au cœur à la fois des enjeux environnementaux et des enjeux de justice sociale. **L'économie est la clé de voute de notre système de protection sociale comme de nos modes de production. C'est pourquoi relancer et transformer notre économie a été la priorité du début du quinquennat.***

Et aujourd'hui l'économie française bat des records, en dépit de tendances mondiales qui ne sont pas favorables. La France a retrouvé son attractivité et les investissements étrangers y atteignent des niveaux sans précédent : ce début de semaine encore, plusieurs milliards d'investissement ont été annoncés ; des investissements qui profitent d'ailleurs aussi directement à Grenoble, comme l'a souligné le Premier ministre mardi lors des questions au gouvernement.

Pour la première fois depuis des décennies, l'emploi industriel augmente en France : **depuis 2017 ce sont 28 000 emplois qui ont été créés en France dans la seule industrie. Cela est la preuve que l'on peut construire des usines et produire en France !** Avec un taux de 8,5% le chômage n'a jamais été aussi bas depuis plus de 10 ans, tout particulièrement chez les jeunes.

Et ce n'est pas un hasard : c'est là le fruit des réformes mises en œuvre depuis le début du quinquennat que ce soit avec la loi travail, les réformes fiscales, la loi PACTE que nous avons adoptée en début d'année pour faciliter la création et la gestion des entreprises, ou encore la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

A ce propos j'ai eu la joie d'accompagner la semaine passée les apprentis du Lycée hôtelier Lesdiguières à l'Élysée où ils participaient au service des vœux du Président de la République à la presse. **C'était un moment inoubliable, une reconnaissance faite à l'excellence grenobloise, ainsi qu'aux filières de l'apprentissage.**

En ce qui concerne l'écologie. Il se trouve que nous avons justement adopté cette semaine à l'Assemblée nationale la loi Anti gaspillage, à la quasi-unanimité d'ailleurs (seule la France insoumise, fidèle à elle-même et à ses valeurs « constructives » a voté contre...).

Cette loi invite à repenser radicalement notre manière de produire et de consommer. Elle fait de la France le premier pays au monde à interdire la destruction de surplus non alimentaires ; elle oblige les constructeurs à augmenter de deux ans leur garantie de conformité pour lutter contre l'obsolescence programmée ; elle vise à réduire nos déchets et à améliorer leur collecte et leur revalorisation ; elle programme la fin du plastique à usage unique.

Vous l'avez sans doute remarqué depuis le premier janvier un certain nombre d'objets en plastique à usage unique sont interdits à la vente : pailles, cotons-tiges, bouteilles d'eau dans les cantines : la loi anti gaspillage étend ces interdictions et vise à terme à la sortie du plastique jetable, y compris les petits jouets en plastique distribués dans certains fast-foods et les emballages qui bien souvent les accompagnent...

En 2019 nous avons également adopté plusieurs textes majeurs pour accompagner la transition écologique et énergétique :

La loi énergie climat adoptée en novembre renforce les ambitions de la France pour atteindre la neutralité carbone. Elle confirme par exemple la promesse de campagne d'Emmanuel Macron de fermeture des centrales à charbon d'ici 2022 et prévoit la rénovation de toutes les passoires thermiques d'ici 10 ans !

La loi d'orientation des mobilités que nous avons adoptée en décembre prévoit elle l'interdiction de vente de véhicules à énergie fossile d'ici 2040 et encourage les mobilités alternatives à la voiture.

On le voit, l'enjeu climatique a bien été pris en compte, et de manière transversale ; la loi PACTE par exemple a conduit à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux à la raison sociale des entreprises. Désormais il n'est plus possible pour un entrepreneur de ne pas prendre en compte ces enjeux dans son activité.

Et puis bien sûr, le Green deal européen est source d'espoir. Cette initiative dotée de 1000 milliards d'euros sur 10 ans et que nous avons soutenue pendant les élections européennes et qui vise à faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

Oui nous accélérons en matière de transition écologique !

Enfin, en matière d'égalité des chances et de soutien à nos concitoyens les plus vulnérables, je voudrais ici rappeler certains faits.

Savez-vous que depuis le 1^{er} janvier 2020 les retraites de moins de 2000€ ont été réindexées, que le budget des hôpitaux a été augmenté pour la première fois depuis 10 ans, que 460 maisons France services ont été labélisées, dont une sur ma circonscription, à la Villeneuve ?

On nous parle bien souvent des 5€ d'APL, mais qui évoque la suppression de la cotisation sociale étudiante de 217€, la revalorisation de 100€ net de revenu mensuel pour les salariés au SMIC, la revalorisation de l'allocation adulte handicapé portée à 900€ en novembre dernier, ou de l'augmentation de 100€ du minimum vieillesse ? Il est vrai qu'on manifeste rarement pour cela.

Par ailleurs on oublie bien souvent que la France est l'un des pays le plus redistributif au monde. Et qu'il est aussi l'un de ceux où le déterminisme social est le plus fort.

Cela signifie que l'ascenseur républicain ne fonctionne plus comme il fonctionnait il y a quelques générations, celle par exemple de ma grand-mère qui ne savait ni lire ni écrire et dont le fils – mon père – a pu grâce à l'école de la République devenir professeur des universités.

Depuis 2017 notre approche ne se cantonne pas seulement à aider financièrement nos concitoyens les plus pauvres mais vise à contre-carrer ce déterminisme social, à restaurer l'ascenseur républicain et l'espoir que nos enfants aient une vie meilleure que la nôtre.

C'est le sens du renforcement des places d'accueil petite enfance dans les quartiers populaires, de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans, du renforcement des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et bien sûr du dédoublement des classes des CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire.

Depuis la rentrée 2019, le dispositif de dédoublement des classes de CP et de CE1 en zone d'éducation prioritaire est pleinement déployé. Il bénéficie désormais à 20% de cette classe d'âge. A Grenoble cela concerne près de 50 classes !

Je me suis battue d'ailleurs pour que l'école Anatole France du quartier Mistral qui se situe sur ma circonscription, et qui par une aberration administrative n'est pas reconnue en REP, puisse malgré tout bénéficier d'un accompagnement quasi équivalent. C'est bien le cas depuis la dernière rentrée.

Et puis depuis 2019 un autre dispositif vient soutenir le dédoublement des classes : les Cités éducatives, dispositif qui sera déployé sur notre territoire à la Villeneuve, pour mobiliser et soutenir tous les acteurs du territoire en faveur de la réussite éducative des enfants.

Et puis l'égalité c'est aussi le combat pour les femmes, pour leurs droits sociaux mais aussi pour leurs libertés fondamentales qui sont encore loin d'être acquis pour les femmes en France, le drame des féminicides en étant l'illustration la plus tragique. Cela a été l'objet de nos travaux du Grenelle contre les violences conjugales à l'automne.

Enfin, un mot tout de même sur la réforme de la fonction publique. Un sujet qui paraît peut-être moins attractif et plus lointain du quotidien des Français, mais un texte qui me tient à cœur pour plusieurs raisons.

La première c'est que j'ai été rapporteure de ce texte, adopté par le parlement au cours de l'été.

La deuxième c'est que ce texte vise justement à rendre l'action publique plus efficace en prenant soin de ceux qui la mettent en œuvre : les 5,5 millions d'agents de la fonction publique d'Etat, hospitalière ou territoriale, dont je fais partie moi-même.

En tant qu'ancienne directrice générale des services d'une mairie, je sais combien le travail des agents est déterminant. Les agents de la fonction publique sont ceux qui œuvrent au quotidien, en proximité.

Pourtant, il n'était pas vraiment question jusque là de se préoccuper de management dans la fonction publique, d'accompagnement de carrière ou même de responsabilisation des employeurs publics en matière de précarité ou d'inégalités salariales.

Ce texte permet ainsi de soutenir et redonner des perspectives aux agents publics en encourageant formation et mobilité ; il permet aussi de responsabiliser les employeurs publics et de mieux gérer leurs dépenses de fonctionnement.

Ce texte introduit en particulier une mesure que j'ai défendue auprès du président de la république : l'introduction d'une prime de précarité sur les contrats courts, afin d'en limiter l'usage par les employeurs publics et de soutenir les agents publics les plus en difficulté.

Ce sont majoritairement des femmes, à temps partiel, peu ou pas qualifiées, qui travaillent à la cantine, en périscolaire, au ménage... C'est aussi pour elles que je me suis battue.

Alors oui, il reste encore beaucoup à faire, mais oui nous avançons.

Depuis juin 2017, nous œuvrons sans relâche, et en deux ans et demi nous avons mis en œuvre ou initié 90 % du programme pour lequel notre majorité a été élue. Peu d'exécutifs peuvent je crois se prévaloir d'un tel bilan.

Il n'est pas question de s'enorgueillir ou de s'endormir sur ces résultats, mais je crois qu'à toute fin d'objectivité nous ne devons pas sombrer dans le catastrophisme ou l'éternelle insatisfaction, et qu'il est utile de souligner ce qui avance dans la bonne direction.

Avant de crier à la dictature, rappelons-nous que la France est l'un des pays où il fait le mieux vivre au monde !

Cela n'empêche pas de rester lucide sur l'étendue des défis à relever encore et exigeant sur la manière d'y répondre. Nous devons notamment accélérer encore la transition écologique, de la plus grande à la plus petite échelle, et poursuivre notre lutte contre le déterminisme social.

Cela ne se fera que par une action résolue, responsable et ouverte au dialogue. C'est comme cela que je conçois la politique au sens de l'organisation de la Cité.

Je souhaite que 2020 soit l'année du débat public apaisé, une année où l'on veille à exprimer nos désaccords pacifiquement, où l'on veille à ne pas aiguïser les divisions et les rancœurs mais à construire ensemble, une année où l'on encourage le débat constructif et l'efficacité de l'action publique.

Je nous souhaite ainsi beaucoup d'échanges, de questionnements et de dialogues, francs et sincères mais toujours respectueux, constructifs, dans la joie et la bonne humeur.

Je nous souhaite de cultiver ce qui nous rassemble, ce qui nous unit, nous réunit... tout comme ce soir à Grenoble.



Chers amis, je vous souhaite, je nous souhaite, une excellente année 2020 !

Emilie CHALAS

Grenoble, le vendredi 24 janvier 2020

- Seul le prononcé fait foi -